



Développement de la filière apicole au Sénégal

1 Contexte

Contexte

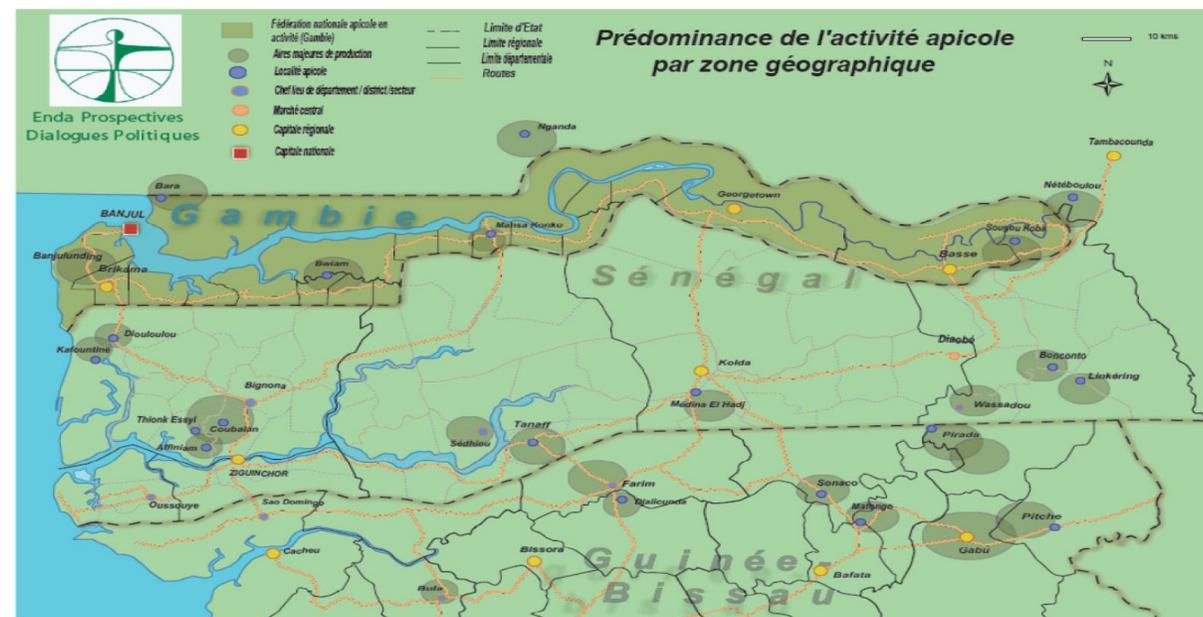
Potentiel de développement économique des filières fort en Casamance

Revenus paysans bas, et activités apicoles peu développées

Demande nettement supérieure à la production

Limitations techniques (matériel, ruches, formation) et de structuration de la filière (transformation, revente)

Présence historique de la FONDEM, notre partenaire, dans la région



Contexte local et bénéficiaires

➤ Contexte locale :

Le secteur apicole fait face au **manque de connaissances** sur les techniques modernes, au manque de formation, d'équipement et de soutien. Ce domaine a **besoin d'être dynamisé** par des compétences techniques en matière de production de miel et de structuration de la chaîne d'approvisionnement locale.

Dans la région de Casamance, on compte plus de **60 000 ha de forêt classée**, permettant aux écosystèmes de développer leurs potentiels botanique et mellifère. La Casamance compte également plusieurs zones de mangroves, écosystèmes qui constituent un habitat de choix pour les abeilles et qui permet la **production d'un miel très réputé et recherché**.

Le projet SENAPI prévoit de **valoriser et structurer la filière miel** afin de contribuer au développement de la **chaîne de valeur des activités apicoles**, à travers des sessions de formation, de l'appui à la commercialisation et à la **création d'activités génératrices de revenus pour les populations locales et une démarche d'adaptation au changement climatique**.

➤ Bénéficiaires :

100 membres des groupements maraîchers de la commune de Nyassia et leurs familles, indirectement les habitants de la zone, la commune

2 Le projet

Objectifs et résultats

Objectif global : contribuer au développement de l'apiculture au Sénégal.

Objectif spécifique : favoriser le développement de l'apiculture dans le bassin de la Basse Casamance avec une approche durable (impacts sur l'économie, l'environnement social et la biodiversité)

Résultat 1 : Les compétences techniques et organisationnelles des apiculteurs locaux, et notamment une coopérative de 100 femmes maraichères, sont renforcées pour assurer la continuité de la tradition apicole

Résultat 2 : le secteur apicole local est bien structuré et prêt à se développer à une plus grande échelle régionale

Résultat 3 : les facteurs de changement pour développer la filière locale du miel sont identifiés et analysés dans un objectif de passage à l'échelle

Résultat 4 : les activités apicoles participent à la protection de la biodiversité et des écosystèmes des mangroves



Photo © Franck Vogel

Activités



Photo © Franck Vogel

Résultat 1 : Les compétences techniques et organisationnelles des apiculteurs locaux sont renforcées pour assurer la continuité de la tradition apicole

Activité 1.1 : Réaliser une étude diagnostic du système de marché apicole casamançais dans une perspective genre et climat.

Activité 1.2 : Accompagner les acteurs locaux dans l'amélioration de leurs compétences techniques en matière de production de miel.

Activité 1.3 : Accompagner les productrices locales dans l'acquisition d'équipements de production modernes (kit ruche, équipements de protection, etc.).

Résultat 2 : le secteur apicole local est bien structuré et prêt à se développer à une plus grande échelle régionale.

Activité 2.1 : soutenir le développement et la structuration de la filière locale dans une approche coopérative (achats/ventes groupés, traçabilité, conditionnement).

Activité 2.2 : mise en place d'une unité fonctionnelle de stockage et de transformation du miel.

Activité 2.3 : échanges de bonnes pratiques entre les apiculteurs du Sénégal et du Burkina Faso

Résultat 3 : les facteurs de changement pour développer la filière locale du miel sont identifiés et analysés dans un objectif de passage à l'échelle.

Activité 3.1 : capitaliser sur des initiatives à fort impact sur le secteur local.

Activité 3.2 : partager les résultats du projet avec les acteurs régionaux.

Résultat 4 : les activités apicoles participent à la protection de la biodiversité et des écosystèmes des mangroves

Activité 4.1 : ateliers de sensibilisation à la déforestation et à la préservation des mangroves

Activité 4.2 : partenariats avec des assoc locales de protection de la mangrove

Partenariats

Le projet sera porté par un **consortium entre la Fondation Energies pour le Monde (Fondem) et Laafi**, association spécialisée dans l'apiculture qui soutient depuis 20 ans des initiatives de développement à Koudougou (3ème ville du Burkina) en réalisant des formations professionnelles avec la construction d'une plateforme éducative qui emploie 23 salariés. Laafi a aussi créé un réseau d'apiculture constitué aujourd'hui de 6000 apiculteurs et 85 salariés.

La FONDEM est active au Sénégal depuis plusieurs années, notamment en Casamance, avec des projets de périmètres maraichers, développement d'activités génératrices de revenus et accès aux énergies renouvelables.

Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec des prestataires locaux spécialistes de l'apiculture.



xxx

Chronogramme



Impacts

- **Biodiversité** : Les abeilles, à travers le processus de pollinisation, jouent un rôle essentiel dans les cycles de floraison et des écosystèmes ; et donc dans la prospérité de la biodiversité. En intégrant l'apiculture en Casamance au niveau individuel et sectoriel, le projet SENAPI contribue à la conservation de la biodiversité et des cultures locales.
- **Climat** : Le projet SENAPI propose un modèle maraîcher en agroécologie et apiculture durables, résilient face aux aléas climatiques, grâce à une meilleure gestion de l'eau, une protection des arbres et de la biodiversité, et un lien fort entre apiculture et amélioration des rendements agricoles.
- **Economique** : Le projet SENAPI permet à une centaine de bénéficiaires de générer des revenus complémentaires (50€/ mois dès la deuxième année, puis une constante de 60€/ mois à partir de la troisième année), garantissant leur autonomisation économique.
- **Genre** : Le Sénégal est un pays à prédominance agricole (70%), et bien que les femmes soient les principales travailleuses du secteur, elles manquent de reconnaissance économique et de droits fonciers.

Notre expérience au Burkina Faso nous montre que de nombreux clichés sur l'apiculture persistent : infertilité en cas de piqûre, activité majoritairement masculine... Le projet comprend des ateliers de sensibilisation sur les inégalités de genre, sur le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et la protection de l'environnement. ; et le potentiel qu'ils ont en apiculture.

Suivi & pérennité

Systeme de suivi-évaluation :

- Plan de collecte de données
- Rapports narratifs
- Enquêtes participatives sur:
 - a) l'appropriation des modules et outils de formations
 - b) Leur utilisation post-formation
 - c) L'impact sur les ménages et la sécurité alimentaire des enfants

Collaboration étroite des équipes FR-SN

Revue projet et restitution au dernier trimestre

❖ Pérennité et suite du projet :

En tant que projet pilote intégrant une approche holistique du secteur maraîcher, ainsi qu'une gestion intégrée des ressources en eau et en électricité, le programme SEMER/SENAPI sera évalué pour identifier les facteurs clés permettant l'émancipation des femmes, l'amélioration de la sécurité alimentaire locale et l'autonomisation économique des femmes productrices, en vue de reproduire l'approche dans d'autres zones locales de la région.

